

UNE DOLEANCE DE RECONNAISSANCE



En tant que surveillants pénitentiaires, vous assurez la continuité du service **au détriment de votre vie personnelle et familiale**. Vous êtes présents, vous répondez aux rappels, et pourtant, **votre engagement** n'est pas reconnu à sa juste valeur.

Aujourd'hui, le service des agents vous accorde certes **comme le prévoit le plan d'équité**, des repos hebdomadaires, ainsi que des aménagements de planning pour récompenser votre présence continue et votre volontariat **sans vous en informer**. (est-ce une récompense, ou une gestion des heures supplémentaires? - c'est la question que nombre d'entre nous se posent !) **C'est comme si votre dévouement n'était jamais valorisé.**

Ce que le plan prévoit :

«> Un examen bienveillant pour les demandes de mobilité interne, pour des factions plus favorables, pour des formations ou pour des participations à des recrutements.

> En cas de rappels importants, ou de présence quand l'absentéisme des autres est important, il sera possible de solliciter des récompenses ou des distinctions

> Si l'agent est rappelé 3 fois avec changement de son planning prévisionnel mensuel, il sera possible de lui attribuer un repos hebdomadaire supplémentaire (mise en place d'un registre de comptabilisation)

> Possibilité de solliciter le déplacement de 3 jours de congés annuels, une fois par an avec un délai de prévenance de 2 mois hors période estivale (juillet et août) »

CE QUE NOUS VOULONS : FORMALISER CETTE RECONNAISSANCE PAR ÉCRIT !

Quand un agent est absent, un logiciel envoie automatiquement un courrier l'informant d'une éventuelle sanction. **Vous êtes capables de communiquer pour sanctionner, soyez capables de communiquer pour récompenser.**

Le bureau local CGT Pénitentiaire de MEAUX propose que le service des agents, responsable de la gestion des plannings et des absences fasse un rapport régulier des agents qui sont toujours présents, souvent rappelés, et qui acceptent de revenir travailler, ce qui permettrait au chef d'établissement de **leur remettre un courrier formel** les informant du fruit de leur investissement.

Le bureau local CGT Pénitentiaire de MEAUX estime que la reconnaissance est plus que le simple fait d'octroyer un repos: **elle doit être clairement communiquée**. Afin de montrer la considération **enfin reconnue** par notre institution.

A Meaux le 10/10/2024